



# IL EST TEMPS...

## A TOUTE LA PJJ BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE ET BASSE NORMANDIE

Après la forte mobilisation dont vous avez su faire preuve le 16 Décembre 2009, nous avons fait du chemin :

Il n'est pas une semaine sans que nos revendications soient rapportées dans la presse locale.

Il n'est pas une semaine sans que magistrats, avocats, partenaires, collègues des services judiciaires et de l'administration pénitentiaire, ainsi que des députés soient informés de ce qu'**ILS** ont décidé de faire à la PJJ !

Ces mobilisations payent et continueront de payer mais sont insuffisantes pour faire dérailler le train, qui est bel et bien en marche, au cas où certains d'entre vous en douteraient encore.

**ILS**, ce sont ces technocrates gestionnaires qui ont décidé de faire des valeurs éducatives pour lesquelles nous avons signé des chiffres à la rentabilité certaine.

**ILS**, ce sont ceux qui vous annoncent, dénués de toute humanité, parfois le sourire au coin des lèvres que votre service va fermer ou que si vous ne faites pas du remplissage, vous êtes sur la sellette !!!

**ILS**, ce sont ceux qui vous envoient des injonctions pour aller travailler à Tataouine, sans frais de mission et en dehors de tout cadre réglementaire.

**ILS**, ce sont ceux qui vous font subir de telles pressions que vous allez la remplir cette fiche de mutation volontaire, les yeux remplis de larmes.

Enfin, **ILS**, ce sont aussi ceux qui nous ont pondu le décret sur la loi de mobilité qui balaye d'un revers de main la garantie de l'emploi du fonctionnaire.

Et en face d'eux, me direz-vous ?

Il y a les représentants du personnel que **VOUS** avez élu. Effectivement, la CGT PJJ a toujours la ferveur de participer à un dialogue social de qualité pour préserver notre cœur de mission et nos intérêts individuels. Le problème, c'est qu'il n'y a plus de dialogue possible.

**La PJJ décide et les organisations professionnelles devraient entériner ?**

**NON**

**Jusqu'à quand allez-vous vous laisser malmener de la sorte ?**

**VOUS**, ce sont les personnels administratifs à qui l'ont fait des propositions « d'évolution de carrière » en plateforme à Rennes parce que trop nombreux sur les services,

**VOUS**, ce sont les personnels d'hébergement qui vont sauter à court et moyen terme, car qu'on se le dise, le placement judiciaire n'est plus une priorité pour la PJJ,

**VOUS**, ce sont les éducateurs en EPM à qui la PJJ dédaigne consentir un véritable statut,

**VOUS**, ce sont tous ceux qui rêvent encore d'obtenir une mutation en milieu ouvert : c'est complet !!!

**VOUS**, ce sont les collègues des UEAJ et UEMO dont la mort est déjà programmée pour motif de ne pas rentrer dans les normes décidées par de grands penseurs qui n'ont jamais mis les pieds sur le terrain,

**VOUS**, ce sont les collègues à qui l'on annonce « vous êtes sauvés », la question que vous devriez plutôt vous poser, c'est « jusqu'à quand ? »

Enfin, **VOUS**, et **NOUS**, ce sont les raisons pour lesquelles vous avez signé pour faire ce métier : si vous êtes en adéquation avec le tout pénal, la désertification, la rentabilité plutôt que la qualité, n'allez pas plus loin...

## **Il est temps...**

**Il est temps** que l'on cesse de regarder la PJJ dévaster les missions, les services, les familles, les jeunes et les agents.

Les représentants syndicaux sont relégués au rang de spectateur de cette frénésie soit disant démocratique.

L'histoire a montré que seule l'union en nombre et en force peut faire bouger les choses.

**Il est temps** de faire preuve de courage, de solidarité, de fraternité pour défendre les vraies valeurs d'un service public de qualité pour tous.

Oui, **NOUS**, CGT PJJ, de cette région qui nous tient à cœur, allons **VOUS** demander de faire des sacrifices très prochainement.

**Il est temps** que le rapport de force s'installe entre **VOUS** et **ILS**.

Il y va de notre avenir et de celui de la PJJ...

**Les AG des personnels le 01, 02 ou 03 mars 2010 en intersyndical CGT et SNPES-FSU sur votre département vous informeront des modalités d'action à très brève échéance.**

Vous pouvez également joindre vos correspondants régionaux :

Pour la CGT PJJ : Céline POUCHOUX :06/86/07/45/63.  
Sandrine DEBRAY : 02/99/72/50/66